

## Une autre vie s'invente ici

### Délibération 2019 BS 155 du Bureau Syndical du Parc naturel régional du Luberon

#### Objet : DEMANDE DE FINANCEMENT « FAVORISER L'EMERGENCE DE STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT FORESTIER EN S'APPUYANT SUR LA CERTIFICATION FORESTIERE »

L'an deux mille dix-neuf et le 19 septembre 2019, les membres du Bureau syndical du Parc naturel régional du Luberon, convoqués le 12 septembre, se sont réunis à Reillanne dans la salle du Conseil, sous la présidence de Madame Dominique SANTONI. Le quorum était atteint avec 26 présents (18) ou représentés (8) pour 17 requis.

#### Etaient présents :

Mesdames Dominique SANTONI, Valérie DELONNETTE, Gaëlle LETTERON, Mireille BOR, Geneviève JEAN, Gisèle MAGNE, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE, Roselyne GIAI-GIANETTI, Noëlle TRINQUIER.

Messieurs Bernard FRAYSSINET, André BERGER, Alain CAHOUR, Philippe DAUMAS, Alain DEILLE, Pierre FISHER, Stéphane SAUVAGEON, Serge SARDELLA, Christian CHENEZ.

#### Avaient donné pouvoir :

Madame Jacqueline COMBE à Valérie DELONNETTE.

Madame Paule DAPRES à Dominique SANTONI.

Madame Sabine GATIN à Alain CAHOUR.

Madame Yolande PRIMO à Alain DEILLE.

Madame Nadine SARTE-BARANCOURT à Gaëlle LETTERON.

Monsieur Gérard MATHERON à Gisèle MAGNE.

Monsieur Philippe ROUX à Stéphane SAUVAGEON.

Monsieur Paul FABRE à Christian CHENEZ.

#### Etaient excusés :

Madame Marie-Elisabeth CHRISOSTOME.

Monsieur Jacques DECUIGNIERES.

#### Etaient également présents, sans voix délibérative :

Madame Isabelle BAYONNETTE.

Madame Catherine SERRA.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la charte du Parc naturel régional du Luberon adoptée par décret ministériel le 20 mai 2009 et notamment l'orientation A.2.2 « Contribuer et veiller à la cohérence des politiques privées et publiques de protection et de valorisation de la forêt » ;

Considérant les enjeux de la filière bois-forêt ;

Considérant l'ambition de mise en place de stratégies de développement forestier ;

Après en avoir délibéré, le bureau syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la demande de financement au titre de la mesure 16.7.2 du FEADER pour le projet « Favoriser l'émergence de stratégies de développement forestier en s'appuyant sur la certification forestière »

Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex

Tél : 04 90 04 42 00 • [contact@parcduluberon.fr](mailto:contact@parcduluberon.fr) • [www.parcduluberon.fr](http://www.parcduluberon.fr)

Durée	Montant	Plan de financement	
2 ans du 1 <sup>er</sup> juin 2020 au 31 mai 2022	48 394,00 €	FEADER (64%)	<b>35 356,80 €</b>
		Région (16%)	<b>8 839,20 €</b>
		Participation PNRL (18 %)	<b>9 808,80 €</b>
		Autofinancement PEFC PACA (2%)	<b>1 240,20 €</b>

- **APPROUVE** le plan de financement de l'opération susvisée et les évolutions susceptibles d'intervenir.

Action	réalisation	Nombre d'homme-jours	Montant € TTC
Analyse des enjeux à l'échelle de chaque commune	PNRL	82,00	16 225,00 €
	Matériel de communication		22 428,00 €
Elaboration d'un plan de développement de la certification forestière	PNRL	7,00	1 351,00 €
	PEFC	6,00	954,00 €
Développement de la certification à l'échelle du territoire de la CFT	PNRL	40,00	7 720,00 €
	PEFC	33,00	5 247,00 €
	Matériel de communication	-	1 320,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>55 245,00 €</b>

<b>FEADER</b>	<b>35 356,80 €</b>
<b>Région</b>	<b>8 839,20 €</b>
<b>Participation PNRL</b>	<b>9 808,80 €</b>
<b>Autofinancement PEFC PACA</b>	<b>1 240,20 €</b>



Nombre d'annexe(s) jointe(s) : 2